





ID: 077-217700483-20240605-C2024\_19-DE



### République Française Département SEINE ET MARNE Commune de Bourron Marlotte

# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Séance du 05/06/2024

| Nom       | bre de mem | bres                            |
|-----------|------------|---------------------------------|
| Afférents | Présents   | Qui ont<br>pris part<br>au vote |
| 23        | 16         | 23                              |

Vote A l'unanimité Pour: 23 Contre: 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE Le: 07/06/2024

Publication ou notification du :

07/06/2024

Abstention: 0

L'an 2024, le 5 Juin à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Bourron Marlotte s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur VAL ENTE Vitor, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers municipaux le 17/05/2024 et affichés à la porte de la Mairie le 18/05/2024.

Présents: M. VALENTE Vitor, Maire, M. BOUILLETTE Lionel, M. BREGERE-MAILLET Jean, Mme BRUDER-CAUQUIL Marie-Claude, M. BUIRON Alain, Mme CERCEAU Christelle, M. COLAS Christophe, M. DE FARIA CASTRO Custodio, Mme DUWEZ Nathalie, M. GANDON Jean-Charles, Mme HAMEL Catherine, M. KECK Frédéric, Mme LAVAUZELLE Laurence, Mme MOURICHON Véronique, Mme PAYAN Chantal, M. PETIT Yves

Excusé(s) ayant donné procuration : M. BALOUZAT Alain à M. DE FARIA CASTRO Custodio, M. CAPOIS Guillaume à M. VALENTE Vitor, Mme GREMY Dominique à M. BUIRON Alain, M. HAGARD Stéphane à M. COLAS Christophe, Mme LOTT Myriam à Mme HAMEL Catherine, Mme PACTON Stéphanie à Mme LAVAUZELLE Laurence, Mme SCHAPPACHER Karine à Mme DUWEZ Nathalie

A été nommé(e) secrétaire : Mme DUWEZ Nathalie

## C2024\_19 - Élection d'un Adjoint - Annule et remplace la délibération C2024\_10 du 3 avril 2024

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que Monsieur le Sous-Préfet lui a fait part de l'illégalité de la délibération n°C2024\_10 du 3 avril 2024, relative à l'élection de Monsieur De Faria Castro au poste de 2ème Adjoint.

En effet, la démission de Monsieur Capois devait être acceptée à compter du 2 avril 2024. Or, suite à une demande de renseignements complémentaires. l'acceptation de démission n'a été prise en compte qu'au 9 avril 2024. L'élection ne pouvait donc pas avoir lieu le 3 avril 2024.

En conséquence, il est demandé au Conseil Municipal de procéder, une nouvelle fois, à l'élection pour le poste de 2ème adjoint.

Monsieur le Maire rappelle qu'en application de l'article L2122-14 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le Conseil Municipal doit procéder au remplacement du poste d'adjoint devenu vacant.

Comme il vous l'a été précédemment expliqué, le CGCT dans son article L2122-7-2 précise que « quand il y a lieu de désigner un ou plusieurs adjoints, ceux-ci doivent être choisis parmi les conseillers de même sexe que ceux auxquels ils sont appelés à succéder."

Il est rappelé également au Conseil Municipal que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal.

L'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un, sans qu'il y ait obligation d'alternance d'un candidat de chaque sexe.

Si après deux tours de scrutin, le candidat n'a pas obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

Envoyé en préfecture le 07/06/2024

Reçu en préfecture le 07/06/2024

Publié le



ID: 077-217700483-20240605-C2024\_19-DE

.../... (suite de la délibération C2024\_19

Monsieur le Maire propose la candidature unique de Monsieur Custodio **DE FARIA CASTRO** et propose à l'assemblée de ne pas voter à bulletin secret.

#### Scrutin:

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 16

Nombre de votants : 23

Nombre de suffrages blancs (art. L 65 du code électoral) : 0

Nombre de suffrages expérimés: 23

Monsieur le Maire **informe** que la délibération C2024\_10 du 3 avril 2024 est annulée et **déclare** Monsieur Custodio **DE FARIA CASTRO** installé en qualité de troisième adjoint et l'installe dans ses fonctions.

Il ajoute que la délégation de fonctions donnée à Monsieur Custodio DE FARIA CASTRO, sera le Développement Économique, le Commerce et le Tourisme.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre suivent les signatures

> Secrétaire de séance, Nathalie DUWEZ

A Bourron-Marlotte, le 06/06/2024

tor VALENTE

Publicité des actes de la commune par voie électronique le 07/06/2024